

# Présentation au BAPE 18 juin 2014

Association québécoise des  
fournisseurs de services pétroliers et  
gaziers

# Des précisions nécessaires

- Nous voulons clairement présenter la position de l'industrie sur la question et d'être bien compris
- Nous voulons présenter la vision des entreprises du Québec
- Nous voulons vous présenter les conclusions les plus complètes sur l'enjeu général

# Passer à l'action

- Après deux BAPE et une Évaluation Environnementale Stratégique, il est temps de passer à l'action.
- La première ÉES a dit que, bien encadré, la production des gaz de schiste peut se faire sécuritairement au Québec.
- L'industrie demande de pouvoir faire un projet-pilote de production pour prouver qu'elle peut travailler sécuritairement et en tout respect de l'environnement

# Notre industrie

- Notre industrie est consciencieuse et responsable, elle a le potentiel de fournir du travail à des entreprises des quatre coins du Québec.
- Nous n'attendons que le feu vert pour un projet-pilote afin de démontrer notre savoir faire et notre haut niveau de compétence.
- Partout où nous avons travaillé, l'acceptabilité sociale des projets a été renforcée.

# Technologies plus performantes

- Les techniques étaient déjà à point en 2010-2011.
- Elles sont encore meilleures aujourd'hui et elles rendent les travaux encore plus sécuritaires.
- L'industrie québécoise veut utiliser, dans le gaz de schiste, les meilleures technologies au monde et les procédés les plus fiables.
- Nous voulons collaborer avec les autorités gouvernementales afin de nous assurer que nos travaux se fassent dans les règles de l'art.

# Confiance

- Nous sommes prêts à faire notre part pour que les citoyens aient encore plus confiance en notre industrie.
- Nous croyons qu'un projet-pilote de production, supervisé par les autorités compétentes, est un moyen idéal pour établir la confiance et prouver que nous pouvons travailler pour le bénéfice de tous..
- Nous ne pouvons pas tout faire seuls, les administrations locales et le gouvernement du Québec doivent faire leur part

# Trois grandes priorités pour l'industrie québécoise

- Notre industrie veut assurer le suivi régulier des opérations, en collaboration avec les Ministère de l'Énergie des ressources naturelles et celui de l'Environnement et du développement durable. Notre industrie est aussi pleinement ouverte à l'implication de chercheurs neutres et indépendants dans le processus de surveillance.
- Nous voulons être totalement transparents en matière environnementale et appliquer la pratique existante qui indique que chaque étape peut être suivie par tous, en tout temps, sur le Web.
- Ne pouvant garantir un risque zéro, nous nous assurerons que les contribuables n'auront pas le fardeau de payer pour un hypothétique accident. Être un excellent citoyen corporatif et assumer nos responsabilités sur le plan social et communautaire est au cœur de notre engagement..

# Bien faire les choses

- Notre industrie a grand intérêt à bien faire les choses.
- Nous avons énormément à perdre en cas de problème.
- Un puits qui fuit, c'est une perte pour nous. Nous vendons du gaz et avons comme priorité de ne pas en perdre.
- Chaque opération industrielle a des pertes, mais les nôtres sont minimales. Le réseau d'aqueduc de Montréal a des fuites d'environ 40% (en 2012), nous sommes à 1% à 3%.



# Partenaires des milieux

- Notre industrie travaille avec les administrations locales et les entreprises locales.
- La MRC de Bécancour vous a dit qu'elle est prête à accueillir un projet-pilote si la sécurité en est garantie.
- Nous sommes déjà prêts à travailler sur le terrain, avec tous les intervenants impliqués.

# En conclusion, nous demandons:

- Que les autorités compétentes indiquent précisément à l'industrie, et aux autres acteurs impliqués, quelles sont les mesures à prendre pour assurer le respect de l'environnement dans un esprit de développement durable.
- Que les autorités compétentes assurent un suivi serré des opérations et que des observateurs neutres et indépendants soient sur le terrain afin d'assurer le suivi en matière de protection de l'environnement.

# Suite et fin

- Que le focus du développement des gaz de schiste au Québec se porte sur la mise en place d'un projet-pilote de démonstration plutôt que sur des débats théoriques que nous avons déjà amplement réalisés par un BAPE en 2011, une évaluation environnementale stratégique de 2011-2014 et un second BAPE en 2014.
- Que l'innovation récente et les nouvelles technologies de l'industrie soient prises en compte, car elles rendent les opérations concernant le gaz de schiste encore plus sécuritaires qu'elles ne l'étaient déjà.
- De tenir compte que plusieurs municipalités dans les basses-terres du Saint-Laurent sont prêtes à accueillir un projet-pilote et que l'acceptabilité sociale y est déjà acquise.